

16 FCV-Moanda-Mounana

Franceville/Collectivités locales/Conseil municipal

Plus de 800 millions de francs cumulés en 2015

N.O.

Franceville/Gabon

LE conseil municipal de Franceville a tenu dernièrement les assises de l'examen du compte administratif de l'exercice 2015, dans les locaux de l'Hôtel de Ville. Les travaux ont été ouverts et clôturés par Roger Ayouma, président du conseil municipal de Franceville, en présence du secrétaire général de province, Sylvain Mayéné.

À l'entame de ceux-ci, le bureau du conseil a été mis en place, présidé par le conseiller municipal le plus âgé, Joachim Lékogho. Une procédure qui a permis, par la suite, aux 64 conseillers présents d'examiner de fond en comble le compte administratif de l'exercice 2015.

Il en ressort que la gestion de cette période a été marquée par un cumul de recettes propres, depuis les



Photo : Nardège Ontounou

Les travaux ont été présidés par l'édile de Franceville.



Photo : Nardège Ontounou

Les conseillers pendant les travaux.

deux exercices précédents, en sus de la subvention de l'Etat. Ce qui représente une somme de 876 millions 360 255 francs. Ce cumul est dû au manque d'investissements depuis 2015, du fait d'une absence de fonds disponibles dans les trésors. Qu'à cela ne tienne, le budget 2015 a été voté à l'unanimité par tous les

conseillers présents.

L'exercice proprement dit de l'année 2015 a été chiffré à 259 millions 849 020 francs. Une somme générée par les recettes propres de la mairie, en plus de la subvention de l'Etat.

Pour ce qui est des recettes de ladite année, celles-ci s'élèvent à 786 millions 828 105 francs. Cependant, les

dépenses engagées concernent principalement le paiement de salaires des agents, qui s'élèvent à 526 millions 979 085 francs.

Par ailleurs, les exercices précédents avaient généré, en caisse, 616 millions 511 235 francs. C'est donc l'addition des exercices des deux années précédentes, avec le résultat de l'exercice

2015, qui donne à la mairie de Franceville, un budget total de 876 millions 360 255 francs.

Etant donné l'inaccessibilité du conseil municipal à ce budget, l'édile de Franceville a saisi l'occasion pour solliciter l'appui des initiatives privées, pour aider son institution à faire rayonner l'image de la ville. Surtout

en matière d'enlèvement d'ordures ménagères, étant entendu que depuis un bon moment, la société Gabon propre service, qui était en charge de ce dossier dans la ville, a jeté l'éponge. Ce qui laisse la ville croupir sous des tas d'immondices jonchant désormais les rues, ce malgré l'appui d'un particulier il y a près d'un mois.

Moanda/Insalubrité

Les ordures, partout !



Photo : Claude-Médard Minko

Faute d'une bonne politique de gestion des ordures...



Photo : Claude-Médard Minko

... la ville de Moanda...



Photo : Claude-Médard Minko

... baigne dans un environnement insalubre.

Claude-Médard MINKO

Moanda/Gabon

La population ne sait plus qui de la mairie ou de la société prestataire Gabon propre service est responsable de la collecte des ordures dans la cité minière. Et pour cause, de petites décharges se forment ici et là à travers la ville, des bacs débordant de détritus font plusieurs semaines sans être vidés de leur contenu, ternissant ainsi l'image d'une cité déjà écornée par le mauvais état de ses routes.

MOANDA est la seule ville du pays qui dispose d'une décharge moderne à quatre blocs, rétrocédée à la mairie par la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog). Ce qui, en toute logique, devrait faire d'elle une ville propre. Mais le spectacle des bacs pleins et des ordures jonchant le sol, amène à s'interroger sur l'efficacité de la politique

de collecte de ces immondices.

Des bacs débordant de leur contenu font plusieurs jours, voire des semaines, avant d'être vidés, avec tout ce que cela implique comme atmosphère incommode : mouches, asticots, chiens errants, le tout marqué par un environnement aux odeurs nauséabondes. Un décor qui, malheureusement, fait dorénavant partie du quotidien des populations de Moanda, qui pointent un doigt accusateur sur les autorités municipales. Ces dernières, à leur tour, se dédouanent en désignant la société Gabon propre service, commise à cette tâche.

En effet, rappelle-t-on, l'Etat a signé une convention avec Gabon propre service, pour la collecte des ordures dans l'ensemble des communes du pays. Mais à Moanda, beaucoup sont d'avis que ce prestataire a certainement minimisé l'ampleur de la



Photo : Claude-Médard Minko

Les décideurs sont interpellés face à cette problématique.

tâche, au point, par exemple, de n'affecter que deux camions pour la collecte des ordures à Franceville et à Moanda. Deux grandes communes du Haut-Ogooué en termes de démographie et de superficie, séparées l'une de l'autre de 41 kilomètres. Ce qui paraît insuffisant, voire impossible pour assurer efficacement les rotations pour le

ramassage des ordures dans ces deux localités.

De fait, des décharges se forment un peu partout dans la ville, dans l'indifférence totale, surtout lorsque certains bacs sont placés à proximité des établissements préscolaires et des écoles publiques. C'est le cas du bac à ordures estampillé "Gabon propre service" qui jouxte

la barrière de l'école communal B du quartier Rio, à 100 mètres du lycée privé Augustine Gnengui.

Même spectacle au quartier Montagne-Sainte, plus précisément derrière l'Hôtel de ville de la commune de Moanda, où une décharge d'ordures ménagères s'est formée à un jet de pierre du portail du jardin d'enfants municipal.

« Bel exemple de la part des adultes censés protéger et assainir l'environnement scolaire de nos enfants », a confié, ironique, un parent d'élève, visiblement remonté. « La mairie laisse faire. Elle devrait prendre le relais et réduire ces montagnes d'ordures à la limite du matériel roulant disponible, au lieu de celui-ci ne serve que pour le ramassage des ordures dans les marchés et chez les particuliers. Regardez, le terrain de basket aménagé pour les jeunes du quartier dans le périmètre est devenu impraticable, à cause des montagnes d'ordures (...). Toujours au vu et au su de tout le monde. La responsabilité de la mairie est engagée sur la question, car elle aurait pu faire déplacer ces bacs à ordures et proposer à la société Gabon propre service des sites plus appropriés, pour le bien-être de nos enfants et, partant, des populations. Le vrai problème, c'est l'absence d'initiatives », a-t-il conclu.